

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 33 (1895)
Heft: 25

Artikel: Lettre du Cap-Vert
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-195006>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

déposé, de ses lèvres brûlantes, autre chose qu'une vile pièce d'argent.

— Mademoiselle, ajouta-t-il, veuillez croire que je n'oublierai jamais le plaisir...

— Allons-nous, cette fois, monsieur le régent?... Y faut pas faire tout du même jour; vous reviendrez.

— Si mademoiselle veut bien le permettre, fit à demi-voix notre amoureux, dont les regards suppliants semblaient attendre une réponse.

La réponse ne vint pas. Et s'inclinant profondément :

— Au plaisir et à l'honneur de vous revoir, mademoiselle.

— Bonjour, monsieur.

« Elle ne m'a pas dit au revoir... pourquoi ? » se demanda-t-il. Et, regardant le ciel d'un air rêveur, il soupira cette tendre prière : « O ! dieu des amours, ne m'abandonne pas !... »

(A suivre.)

Lettre de la Côte.

Monsieur le rédacteur,

J'ai lu avec plaisir les *Lamentations d'un vigneron*, publiées dans votre numéro de samedi dernier, qui contenait, ainsi que vous l'avez dit, de bonnes vérités.

Je ne puis admettre que pour quelques abominables ivrognes, qui ne peuvent se corriger sans « signer l'abstinence », on jette la défaveur sur les excellents produits de nos coteaux.

Il ne faut pas, dans l'enthousiasme d'une cause, quelque bonne soit-elle, se servir de n'importe quels arguments pour la défendre; il faut, en tout, dire la vérité.

Je lis entre autres dans un compte-rendu de la dernière réunion des sociétés de la Croix-Bleue, à Lausanne, ces allégations dont je conteste le bien fondé :

... Se priver de vin alors qu'on sait que le vin n'est pas nécessaire à la santé, et qu'il nuit également au bonheur des individus, des familles, du peuple, ce n'est pas de l'héroïsme.

Ces allégations, je les réfute en prenant dans votre journal même les judicieuses réflexions dont il nous faisait part il y a une quinzaine d'années. Je vous en envoie copie, tenant à conserver intacte ma collection du *Conteur*, que je possède dès l'origine.

Veuillez agréer, Monsieur le rédacteur, nos meilleures salutations.

Votre plus ancien abonné de Rolle.

Voici l'article rappelé par notre correspondant, qui aurait pu simplement nous en indiquer la date, pour ne pas prendre la peine d'en faire une copie :

Lorsqu'on aperçoit un cep de vigne s'élever en serpentant autour d'une maisonnette, encadrant les fenêtres de pampres verdoyants, parfumant l'air de ses fleurs, donnant le raisin

à l'enfant et à la femme, distillant de ses sucs agrestes et aromatiques le vin pour l'homme qui travaille et pour le vieillard qui repose, l'on se sent saisi d'admiration pour cette plante gracieuse; nulle autre, en effet, dans la sphère du bien comme dans celle du mal, ne joue un rôle aussi prépondérant dans la vie de l'humanité.

Un jour, Alexandre-le-Grand buvait du vin, ce qu'il faisait souvent et très volontiers. Androcydes, voyant que son maître l'absorbait avec indifférence et distraction, lui dit : « Rappelle-toi, grand roi, qu'en buvant du vin, tu bois le sang de la terre. »

Si le vin tient pour ainsi dire en dissolution les rayons du soleil et les forces occultes de notre planète, il s'offre à nos yeux comme une liqueur qui, dans ses gouttes de rubis ou d'or, semble augmenter la chaleur qui féconde, la lumière qui ravive, l'énergie qui donne le mouvement.

Fils de la nature et de l'homme, le vin réunit et concentre en lui toutes les forces de la terre et du cerveau humain.

Puissant dans le bien jusqu'à semer la joie dans les sentiers épineux de la vie, jusqu'à prolonger les jours d'une chère existence.

Ce n'est donc pas en vain que la mythologie l'a élevé aux honneurs de l'Olympe, et que la religion l'a consacré aux plus sublimes mystères.

Il fait partie intégrante de l'histoire de l'humanité, et sa féconde influence parcourt toute l'échelle qui va de l'hymne à l'orgie, de l'enthousiasme généreux à la prostration, des chants qui réveillent un peuple au *delirium tremens* qui décime toute une génération.

Bénédictions et malédictions qui ont inspiré à saint Jean-Chrysostôme ces poétiques paroles :

« Le vin est l'œuvre de Dieu; l'ivresse est l'œuvre du diable ! »

Plus près de nous, Liebig déclare que le vin n'est surpassé par aucun produit naturel ou factice, comme moyen de réconfortation, quand les sources de la vie sont épuisées; il anime et ravive les esprits aux jours de tristesse, il corrige et compense les effets des perturbations de l'économie, à laquelle il sert même de préservatif contre les troubles passagers causés par la nature inorganique.

Pour Montegazza, « l'un des privilèges du bon vin, c'est de donner à l'homme une gaieté sobre et salutaire, en raffermissant le travail musculaire, en favorisant les élan de la fantaisie chez l'ouvrier comme chez le poète, chez l'artiste comme chez le musicien. »

Les vins constituent à la fois un aliment et un médicament; toutefois, leur rôle alimentaire est faible.

L'influence des uns se complète par les propriétés des autres, de manière à charmer les sens du goût et de l'odorat, à exercer une action tonique et astringente sur l'estomac, à produire une action bienfaisante sur la circulation générale.

L'usage d'un vin généreux pris à des doses progressives, mais toujours modérées, rend de grands services dans les cas d'anémie, d'appauvrissement général de l'économie avec alanguissement des fonctions digestives.

Voici ce que l'on pourrait appeler les dogmes du vin :

— Pas de vin à l'enfant en bas âge.

— A beaucoup de vin médiocre, préférer toujours un peu de vin de bonne qualité.

— Ne boire le vin qu'à table et de préférence à la fin du repas.

— Pour être excellent, le vin doit être clair, un peu amer et pris en petite quantité.

Au moment où Noé, dit un apologue hébreux, venait de planter le premier cep de vigne, Satan (il y a du diable en toute chose) l'arrosa lui-même en égorgeant sur son jeune plant un agneau, un singe, un lion et un pourceau. Ce serait en raison de cette culture que le vin communiquerait à ses fidèles la douceur, la gaieté, la force intraitable et les goûts dépravés, qui forment le caractère de ces quatre animaux.

Nous ne sommes pas de ceux qui ne savent combattre l'excès, qu'il soit l'œuvre du diable ou de l'égarement de l'homme, que par l'abstinence. *Usons, n'abusons pas*, redisons-nous une fois de plus, et nous trouverons dans le vin un élément de gaieté, non pas celle qui fait sortir de la raison, mais de celle qui aide à supporter beaucoup de petites misères, à voir toutes choses sous un jour plus riant, et qui inspirait à Anacréon cette théorie un peu fantaisiste :

La terre sombre boit,
Les arbres boivent la terre,
La mer boit les vapeurs,
Le soleil boit la mer
Et la lune boit le soleil;
Pourquoi me combattre, moi,
Amis, si je veux boire !

Docteur EVERY-BODY.

Lettre du Cap-Vert.

Un de nos abonnés de l'île de Brava (archipel du Cap-Vert, de l'Afrique portugaise, dans l'océan Atlantique) nous adresse les lignes suivantes :

Ilha Brava 27 de mai de 1895.

Monsieur le rédacteur du *Conteur Vaudois*,

Je prends la liberté de vous envoyer la boutade incluse que vous daignerez insérer dans votre intéressant journal, si vous la trouvez digne de cela. Il y a des fautes que vous aurez l'obligeance de corriger, parce que je suis Portugais et peu au courant de la langue française.

Veuillez agréer, monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

LUIZ LOFF DE VASCONCELLOS.

Se non e vero e bene trovato

Le commandant d'un vaisseau de guerre portugais, réputé comme téméraire et intrépide, fut invité à dîner à bord d'une frégate anglaise.

Dès qu'il eut posé le pied sur la première marche de l'échelle du vaisseau, les Anglais déchargèrent d'une seule bordée toute l'artillerie, pour mettre à l'épreuve le sang-froid de l'officier portugais.

Celui-ci comprit immédiatement le tour qu'on lui jouait et se mit à rire.

Quelques jours plus tard, il invita les officiers anglais à dîner à bord de son vaisseau. Après le dessert, un matelot déposa sur la table un baril ouvert,

rempli de poudre, et ayant, au milieu, une bougie allumée.

Le commandant portugais prit flegmatiquement un cigare, l'alluma à la bougie, et dit à ses camarades anglais : « Maintenant à vous, messieurs ! »

Les Anglais, se regardant avec de grands yeux, devinrent livides.

— Ah ! dit le Portugais en souriant, vous n'aimez pas les allumettes dont se servent habituellement les officiers de la marine portugaise !

Allons, matelot, ajouta-t-il, emportez ce baril et donnez des allumettes à ces messieurs.

La lettre de notre correspondant, datée du 27 mai, a été mise à la poste le 30. Elle a mis 20 jours à nous parvenir.

A quelque chose malheur est bon.

(Origine de l'industrie à La Vallée.)

Les lignes suivantes, que nous empruntons à la *Chronique de La Vallée*, semblent justifier ce proverbe :

« En 1706, à la suite d'une longue sécheresse, le feu dévora une partie des forêts de La Vallée, situées à l'Orient de l'Orbe. L'incendie dura plusieurs jours et ruina les familles qui se livraient à l'exploitation forestière. Mais de ce mal sortit un bien, l'industrie, car il fallut alors chercher les moyens de vivre.

» Les arts et l'industrie commencèrent à s'introduire dans la contrée. L'écriture se perfectionna ; plusieurs jeunes gens s'instruisirent pour pouvoir ensuite instruire les autres dans les écoles. Quelques-uns apprirent les métiers de tailleur, de cordonnier, de menuisier.

» C'est aussi à cette époque qu'on fit les premières horloges en bois. Jusqu'à ce temps, on comptait les heures, le jour, par le passage du soleil et de l'ombre dans les cheminées, et, la nuit, par l'inspection des astres. Bientôt on fabriqua des horloges en fer et en laiton, des couteaux, des rasoirs, des serrures, des boucles, des fusils.

» On établit des jardins à légumes ; les femmes apprirent à tricoter. Au paravant, on ne portait point de bas, mais des guêtres larges et sans boutons, qui n'entraient pas dans le soulier ; le tout en grossier drap de laine, comme le reste de l'habillement. »

Les débuts d'une reine.

On sait qu'on a fêté dernièrement le soixante-seizième anniversaire de la reine d'Angleterre. A cette occasion, le *Petit Parisien* a donné des détails très curieux sur l'attitude de la princesse Victoria, lorsque la nouvelle de son avènement au trône lui fut apportée. Les voici :

Il est curieux, en ce moment, d'évoquer les débuts de ce très long règne qui, au régime de l'absolutisme de Guillaume IV, faisait succéder, en Angleterre, le régime constitutionnel dans l'acception complète du mot.

Guillaume IV ne laissait aucun héritier. La couronne devait passer régulièrement à la fille de son frère, le duc de Kent ; c'était la princesse Victoria. Elle avait dix-huit ans.

La mort du roi avait été plus brusque qu'on ne pensait. La façon dont la princesse fut instruite de son avènement au trône est curieuse.

Guillaume IV était mort dans la nuit, à Windsor, après avoir, dit-on (ce qui ne manquerait pas de grandeur), mis à profit son dernier instant de lucidité pour signer la grâce d'un condamné à mort.

Aussitôt qu'il eut rendu le dernier soupir, le docteur Howley, l'archevêque de Canterbury et le grand chambellan, le marquis de Conyngham, se dirigèrent vers Kensington pour porter la nouvelle à l'héritière du trône d'Angleterre.

Il existe de cette scène une relation, pittoresque dans ses détails précis, faite naguère par miss Wynn.

Les trois envoyés n'arrivèrent à Kensington qu'à cinq heures du matin. Ils frappèrent longtemps avant de pouvoir réveiller le concierge. On les fit ensuite attendre dans la cour, puis ils entrèrent dans une salle du rez-de-chaussée où on parut les oublier. Ils sonnèrent de nouveau et envoyèrent une suivante de la princesse l'avertir qu'ils demandaient audience pour une affaire de la plus haute importance.

Après une nouvelle attente, ils durent sonner une seconde fois et demander la cause de tant de retards. La suivante déclara que la princesse dormait d'un sommeil si profond qu'on ne pouvait se décider à la réveiller.

— Nous sommes venus vers la reine, répondit le marquis de Conyngham, pour des affaires d'Etat qui doivent passer même avant son sommeil.

On se décida alors seulement à obéir.

La princesse Victoria arriva aussitôt vêtue seulement d'un long peignoir blanc et d'un châle jeté sur ses épaules, les cheveux flottants.

Elle apprit « avec un sang-froid étonnant » la nouvelle considérable qu'on lui apportait. Cette jeune fille de dix-huit ans n'eut pas une défaillance, ne donna pas un signe d'émotion, contrairement à ce qu'attendaient les messagers. Elle annonça qu'elle tiendrait un Conseil privé le même jour, à onze heures, après avoir prêté serment entre les mains du lord chancelier.

A l'heure dite, elle paraissait, en vêtements de deuil très simples, devant les Lords et accomplissait les formalités traditionnelles. Elle reçut ensuite le serment des membres du Conseil.

Un témoin et acteur de cette scène, lord Greville, l'a ainsi décrite : « Lorsque les deux vieillards, ses oncles, s'agenouillant devant elle, lui promirent fidélité et baisèrent sa main, je la vis rougir jusqu'aux yeux, comme si elle eût été frappée du contraste qui éclatait ainsi entre la loi civile et la loi naturelle. Ce fut la seule marque d'émotion qu'elle laissa échapper. Elle accueillit ses oncles avec beaucoup de grâce et d'affabilité, les embrassa l'un et l'autre, puis, se levant, s'avança vers

le duc de Sussex qui était le plus éloigné et que ses infirmités empêchaient d'arriver jusqu'à elle. La multitude d'hommes qui se présentaient pour prêter serment parut d'abord la déconcerter un peu... Puis elle reprit un calme parfait. Elle resta ainsi jusqu'à la fin de la cérémonie, jetant quelquefois un regard à son premier ministre pour lui demander conseil, lorsqu'elle avait quelque hésitation, ce qui, du reste, arriva rarement... Quoiqu'elle fût de petite taille et sans grande prétention à la beauté, ses manières pleines de grâce donnaient à sa personne un abord agréable. »

Le couronnement de la reine Victoria eut lieu l'année suivante.

Deux ans après son avènement, elle se mariait. On sait que son mariage, chose rare parmi les souverains, fut un mariage d'amour. Elle épousait son cousin, le prince Albert de Saxe-Cobourg-Gotha, qui mourut en 1861. La reine, depuis, n'a pas quitté le deuil.

On landstourmier.

Ora qu'on a vu stâo teimps passâ clliâo brâvo vilhio landstourmiers martsî ao pas et maniÿi lo pétâiru, on sâ à quiet s'ein teni ; et se y'avâi dâo grabudzo à la frontiére, ma fâi gâ po l'ennemi : trovérâi cauqon po lâi repondrê.

L'ont don z'u y'a on part dê senannês onna petite abâÿi iô on lè z'a armâ et équipâ et iô on lè z'a fé manoeuvrâ ; et on a bin vu que c'est onco dâi gaillâ d'attaque quand bin y'ein a petêtrê on part permileu que sont on bocon trâo fignolets po êtrê fermo quie ; ma y'ein a pou.

Quand clliâo dê pè Dzenêva sê sont rasseimbliâ, plio vessâi ; et coumeint la pliodze ne dussê jamé arretâ on trouppier, sê mettîont tot parâi ein reing que dévânt. On gaillâ que ne sê tsaillessâi pas dê sailli pè cé teimps, restâvê à la chotta su lo pas dê porta de 'na mâison, et diabe lo pas que l'allâvê s'alligni quand bin lè z'autro lâi étîont dza ti.

— Hardi ! hardi ! se lâi criê lo capitaino, dêpatseïn-no ! que dâo diablo atteindevô ?

— Y'atteindo ma fenna, que dussê m'apportâ on parapliodze ! repond lo terriblio sordâ.

Hommes et femmes, au Champ-de-l'Air. — Nous extrayons le passage suivant d'un compte-rendu administratif, de 1823, sur l'hospice des aliénés :

« Le régime alimentaire de la maison du Champ-de-l'Air est simple et approprié aux habitudes et à la condition de ceux qui l'habitent, etc.

Les aliénés sont servis, quelques-uns dans des vases d'étain ; le plus grand nombre dans de la terre commune ; on leur accorde une cuiller et une fourchette, mais pas de couteau. Les repas se prennent en commun ; les individus de chaque sexe sont réunis dans leurs réfectoires séparés et sont assis à la